

REGLEMENT A LIRE ATTENTIVEMENT :

Le Vide-Grenier de l'Association Paroissiale d'Ermont aura lieu le

Dimanche 22 septembre 2019 de 7 heures à 18 heures

Place Jean Mermoz et Parking Beaulieu à Ermont

- la manifestation est strictement réservée aux particuliers, en vue de la vente de leurs objets personnels et usagés.
- Toute place non occupée à 9 heures sera redistribuée et non remboursée
- Les réservations ne seront effectives qu'après réception du dossier complet ci-contre, adressé à

**M. Lionel GROSEILLE A.P.E. « Vide Grenier »
Hameau de Villevert, 3 rue du Vexin 95120 ERMONT**

Les exposants devront :

- présenter l'attestation qui leur sera adressée avant de pénétrer dans l'enceinte du Vide Grenier
- pouvoir présenter une liste des objets à vendre. Sont en particulier interdits à la vente les armes à feu, les animaux, les lots commerciaux, les articles à caractère pornographique.
- **garer leur véhicule en-dehors de l'enceinte du Vide Grenier.**
- se soumettre avec bonne humeur aux contrôles éventuels de la gendarmerie ou de la police municipale ou nationale, qui œuvrent pour la sécurité de tous.

L'ORGANISATEUR SE RESERVE LA VENTE DE BOISSONS, FRITES, CASSE-CROUTES ETC... IL NE SERA TOLERE AUCUNE VENTE DE CE TYPE.

Le Comité organisateur du Vide Grenier décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de détérioration de matériels ou objets en vente.

Nous espérons que vous passerez une bonne journée en notre compagnie

Attention : Hauteur du domaine limitée à 1m.80.

Volet à retourner à l'adresse ci-contre.

Après avoir lu et approuvé le texte ci-contre,

M, Mme, Melle.....Prénom

Adresse.....

Code Postal ville Tél.

Adresse Mail@

sollicite du comité d'organisation l'autorisation de participer en tant que particulier exposant au Vide Grenier de l'A.P.E. d'Ermont, le **Dimanche 22 septembre 2019** et d'utiliser le domaine prévu à cet effet, et déclare avoir pris connaissance du règlement ci-contre, déchargeant par là même les organisateurs de toutes responsabilités pénales, civiles et administratives quant à ma participation. De plus, je m'engage à ne pas enfreindre les interdictions et à ne pas céder cette autorisation qui m'est consentie à titre personnel et individuel.

**Notez le nombre d'emplacement
désiré**

- **Joindre au présent document : un chèque à l'ordre de A.P.E. ERMONT d'un montant de 19 euros par emplacement désiré (un emplacement correspond à une place de parking, soit environ 2m50 (façade) x 5m. (profondeur).**

- **1 enveloppe timbrée à votre adresse**

- **Une photocopie de votre pièce d'identité n° | _ | _ | _ | _ | _ |**

Délivrée le..... par.....

Fait à le2019

Signature :